
Discours du Budget 2011 du Manitoba

M^{me} Rosann Wowchuk
Ministre des Finances
Le 12 avril 2011

Les documents offerts en français sur le site Internet www.gov.mb.ca/finance/index.fr.html comprennent :

- Discours du Budget 2011 du Manitoba
- Budget 2011
- Accroître la capacité d'innovation du Manitoba
- Éducation et formation professionnelle -
Investissement dans les futurs succès des jeunes et des familles du Manitoba
- Plan économique quinquennal du Manitoba
- Budget des dépenses et des recettes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012
- Bulletin de nouvelles fiscales
- Rapports financiers
- Points saillants de l'économie du Manitoba
- Statistiques économiques

Des arrangements spéciaux peuvent être pris pour obtenir des sections du présent document dans des formats différents destinés aux personnes atteintes d'une incapacité visuelle.

This document is available on the Internet at www.gov.mb.ca/finance

Information available at this site includes:

- The 2011 Manitoba Budget Address
- Budget 2011
- Budget Papers
 - A Economic Review and Outlook
Expanding Manitoba's Capacity for Innovation
 - B Supplementary Financial Information
 - C Taxation Adjustments
The Manitoba Advantage
Age-Friendly Manitoba: The Golden Years
 - D An Update on Fiscal Transfer Arrangements
 - E Education and Training -
Investing in the Future Success of Manitoba Youth and Families
- Manitoba's Five-Year Economic Plan
- Estimates of Expenditure and Revenue for the Fiscal Year Ending March 31, 2012
- Tax News
- Financial Reports
- Economic Highlights
- Economic Statistics

By special arrangement, sections of this document can be provided in alternative format for visually impaired persons requiring the information.



Imprimé sur papier recyclé.

ISSN 0380-4488

LE DISCOURS DU BUDGET 2011 DU MANITOBA

TABLE DES MATIÈRES

PROGRÈS CONSTANT	2
CROISSANCE ÉCONOMIQUE RESPONSABLE	2
Investissement dans l'infrastructure	3
Éducation et formation professionnelle	4
Innovation et réduction des formalités administratives	7
Appui à l'environnement et à l'agriculture	9
PROTECTION DES SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE	11
Promotion de la santé et de la vie saine	11
Appui aux familles, aux enfants et aux aînés	15
Sécurité et protection des collectivités	17
Arts et culture	18
RETOUR À L'ÉQUILIBRE ET MAINTIEN DE L'ABORDABILITÉ	18
Développement de nos collectivités	21
CONCLUSION	23



Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer le Budget de 2011, qui poursuit sur la lancée du Manitoba en mettant l'accent sur les priorités des familles.

Au cours de l'hiver, nous avons commencé nos préparatifs pour faire face à une inondation printanière importante. Les Manitobains et Manitobaines se sont unis pour faire face à cet immense défi.

Lorsque j'ai présenté le budget de l'an dernier, notre province était menacée par le plus grave ralentissement économique que le monde ait connu depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Nous avons alors un choix devant nous. Nous aurions pu absorber l'impact de cette récession mondiale d'un seul coup, en imposant des compressions budgétaires importantes dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la sécurité publique, et ceci au risque de faire obstacle à la relance de l'économie.

Bien que certains nous aient exhortés à agir ainsi, nous avons choisi une autre voie.

Nous avons rejeté les demandes de réduction des services à la population, et nous avons refusé de laisser des milliers de Manitobains et Manitobaines perdre leur emploi.

Au lieu de cela, Monsieur le Président, nous avons choisi d'accorder la priorité aux familles en protégeant les emplois et les services.

Un an plus tard, grâce au travail ardu des Manitobains et Manitobaines et à l'esprit qui les anime, la relance économique de notre province est maintenant bien lancée, et elle est à la fois forte et stable.

Monsieur le Président, au cours de la dernière année les taux de chômage du Manitoba étaient plus bas que ceux des autres provinces.

Au cours de la dernière décennie, le Manitoba a adopté une approche à la fois équilibrée et responsable en ce qui concerne l'imposition fiscale. Cette approche comprend

deux volets : la réduction des taxes et des impôts, et l'application de crédits d'impôt.

Monsieur le Président, pour la douzième année de suite, nous n'allons pas augmenter l'imposition fiscale des grandes entreprises et des particuliers.

L'effet de notre programme de stimulation de l'économie ne s'est pas fait sentir seulement dans le secteur public. En fait, depuis le début de la récession, quatre emplois sur cinq ont été créés par le secteur privé. Notre province est au troisième rang au Canada pour la croissance des emplois dans le secteur privé, soit 14 000 emplois de plus maintenant qu'au début de la récession.

Et nous avons accompli cela tout en continuant de protéger et même d'améliorer les secteurs qui sont prioritaires aux yeux des familles manitobaines : les soins de santé, l'infrastructure, l'éducation, la qualité de l'eau et la sécurité publique.

C'est cette détermination qui nous a permis de réaliser ce que le magazine *Macleans* a appelé « le miracle manitobain ».

Monsieur le Président, l'an dernier, nous avons présenté un plan, et ce plan porte fruit.

Le Budget de 2011 s'appuie sur ces bons résultats et continue d'accorder la priorité aux familles.

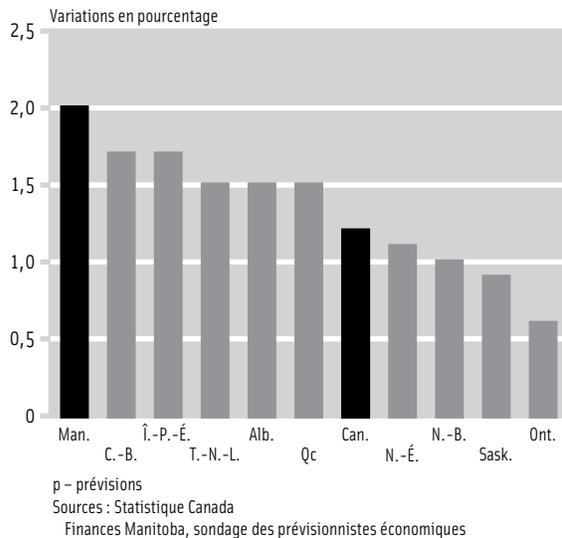
Les Manitobains et Manitobaines nous disent qu'ils sont optimistes quant à l'avenir. Nous le sommes également.

Une excellente raison pour cela est que la population de la province devient à la fois plus nombreuse et plus jeune. Ce grand changement est positif : depuis octobre 1999, la population du Manitoba s'est accrue de plus de 100 000 personnes.

Plus de jeunes familles que jamais choisissent de se créer un avenir ici au Manitoba.

Elles veulent pouvoir bénéficier des meilleurs soins de santé possibles au moment où elles en ont besoin, ainsi que d'excellentes possibilités d'éducation et de formation professionnelle afin d'assurer le succès de leurs enfants.

PIB réel, croissance annuelle moyenne, de 2005 à 2010p



Elles veulent une économie solide et dynamique, où les entrepreneurs aux idées innovatrices créent des emplois enrichissants. Elles veulent que nous protégeons notre eau et notre patrimoine naturel, afin que les générations futures puissent en profiter autant que nous maintenant.

Elles veulent se savoir en sécurité dans leurs propres foyers et dans la communauté, et elles le méritent.

Elles veulent une excellente qualité de vie, de bonnes routes, des installations de première classe et des possibilités récréatives modernes. Elles veulent également un fardeau fiscal léger et un coût de la vie parmi les plus abordables au Canada.

Voilà les priorités des familles du Manitoba, Monsieur le Président, et voilà ce qu'offre le Budget de 2011.

Progrès constant

La reprise économique du Manitoba est stable, et notre plan quinquennal donne des résultats positifs.

Bien que l'avenir de notre province s'annonce brillant, nous allons maintenir notre vigilance.

L'économie mondiale est relancée mais toujours fragile. Notre partenaire commercial le plus important, les États-Unis, fait face à ses propres grands défis.

Gestion financière saine

Nous faisons preuve de prudence sur le plan financier grâce à la gestion saine des ressources publiques, notamment au moyen des mesures suivantes :

- la négociation d'une augmentation salariale de 0 % pour l'ensemble de la fonction publique en 2011-2012;
- le gel des dépenses discrétionnaires pour les salaires et les frais de fonctionnement liés aux services existants dans l'ensemble du gouvernement;
- la réduction du traitement des ministres;
- le maintien du gel des salaires des députés, de leur personnel et des hauts fonctionnaires pour une deuxième année;
- le gel des salaires des cadres supérieurs des offices régionaux de la santé;
- la recherche continue de nouvelles façons d'offrir des services novateurs et rentables.

Maintenant n'est pas le moment de risquer tout ce que nous avons édifié ensemble. Notre plan produit des résultats, mais il y a encore beaucoup à faire.

Croissance économique responsable

Dans le contexte de la récession mondiale, le Manitoba a choisi de présenter un déficit, tout comme le gouvernement fédéral et certaines autres provinces, car notre priorité était de protéger les emplois et les services de première ligne.

Grâce à une décennie de budgets équilibrés, le Manitoba est en excellente position pour faire face au ralentissement de l'économie.

Dans la première année de notre plan quinquennal, nous avons entrepris diverses initiatives mesurées dans le but de gérer les dépenses publiques, réduire la dette et rétablir l'équilibre budgétaire. Malgré les défis que

Projets concernant les routes et les ponts – 2011

Cette année, on entreprendra des travaux de conception et de construction sur plus de 1 100 kilomètres de routes dans la province. Les projets incluent :

- l'échangeur entre la Transcanadienne et la route n° 16, juste à l'ouest de Portage-la-Prairie;
- la route n° 3 entre Carman et Winkler;
- des tronçons de la route n° 10 au nord de Brandon, à l'est de Swan River et au nord du Pas;
- la reconstruction de la route n° 6, notre route principale vers le Nord;
- la route n° 11 près de Lac-du-Bonnet et de Pine Falls;
- la route n° 16 entre Binscarth et Foxwarren;
- la route n° 17 et l'achèvement de la route n° 68 dans la région d'Entre-les-Lacs;
- la route n° 373 près de Norway House;
- la route n° 75 au sud de Winnipeg;
- les travaux sur la route n° 2 près de Sinclair et de Reston;
- la route d'accès est à Brandon;
- le pont de Letellier;
- l'amélioration des voies au poste frontalier d'Emerson, afin de réduire les délais.

présente toujours l'économie, nous sommes sur la bonne voie pour produire de nouveau un surplus d'ici le budget de 2014.

Ainsi, le Manitoba demeurera parmi les provinces les plus abordables pour vivre, travailler et élever une famille.

Investissement dans l'infrastructure

Le Budget de 2011 continue d'investir dans de nouveaux projets d'infrastructure qui favoriseront l'emploi et amélioreront notre qualité de vie. Cette année, un total

de 1,8 milliard de dollars sera consacré au renouvellement de l'infrastructure et des immobilisations.

Le centre de formation professionnelle et de technologie Len Evans de Brandon a ouvert ses portes l'automne dernier. Les travaux d'agrandissement du Collège universitaire du Nord au Pas sont en cours, et la construction du nouveau campus à Thompson va bientôt commencer.

Depuis 1999, nous avons beaucoup investi dans les hôpitaux et les foyers de soins personnels du Manitoba.

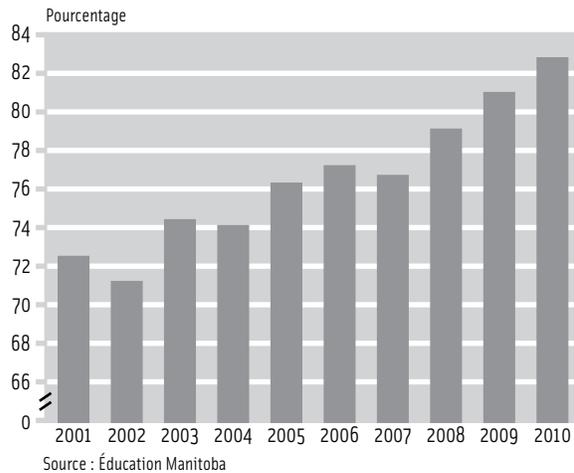
Le Centre de lutte contre le cancer dans la région de l'Ouest du Manitoba fournira bientôt des soins de qualité plus près des résidents, et un nouveau service de cardiologie vient d'ouvrir à l'Hôpital général Saint-Boniface. Un nouveau foyer de soins personnels ouvrira plus tard cette année dans le quartier Sud de Winnipeg.

Le Budget de 2011 continue d'investir dans les établissements de santé, parmi lesquels :

- le premier centre d'intervention d'urgence en santé mentale au Canada;
- l'agrandissement de l'hôpital de Sainte-Anne;
- la création ou l'agrandissement de postes de services médicaux d'urgence à Flin Flon, à Pine Falls, à Oakbank-Springfield, à Lac-du-Bonnet, à Stonewall et à Vita;
- un nouveau centre spécialisé pour les enfants et les jeunes;
- un centre d'intervention d'urgence pour les jeunes à Thompson;
- l'inauguration des travaux pour la construction d'un nouvel hôpital à Selkirk plus tard cette année.

Après deux ans seulement, nous avons déjà ajouté près de 700 logements sociaux abordables, et sommes sur la bonne voie pour atteindre notre objectif de 1 500 logements en cinq ans. La création de logements abordables, y compris pour les familles, les étudiants et les personnes âgées, demeure une partie importante de nos projets d'infrastructure cette année.

Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires au Manitoba – Écoles publiques et écoles indépendantes subventionnées



Nous continuons d'appuyer l'accès à la propriété domiciliaire dans les vieux quartiers, et nous élargissons l'utilisation du financement fiscal afin d'appuyer le développement résidentiel dans le centre-ville de Winnipeg.

Un réseau de transport efficient favorise la croissance économique. Cette année marque la cinquième année de notre engagement de quatre milliards de dollars sur dix ans envers la réfection de nos routes. Nous présenterons un nouveau plan pour guider nos investissements au cours des cinq prochaines années.

Un certain nombre de projets concernant des routes et des ponts partout dans la province commenceront cette année. Dans le cadre de ceux-ci, plus de 520 millions de dollars seront consacrés aux projets routiers et des fonds additionnels seront utilisés pour des projets visant les ponts municipaux. Nous continuerons de travailler avec la Ville de Winnipeg sur ses projets routiers prioritaires comme celui du chemin Plessis.

Au cours de l'année passée, un certain nombre d'entreprises ont annoncé des plans d'établissement ou d'agrandissement à CentrePort Canada. La construction de l'autoroute, d'un coût de 212 millions de dollars, est en

bonne voie, et de nouveaux investissements auront lieu cette année.

Notre gouvernement fournira à CentrePort Canada plusieurs centaines d'acres de terres achetées de la compagnie Chemin de fer Canadien Pacifique en vue de l'aménagement futur du site. D'autres projets suivront au cours de l'année.

L'initiative pluriannuelle d'amélioration du transport sur la rive est se traduira par un réseau de routes utilisables en toute saison reliant plusieurs communautés des Premières nations sur la rive est du lac Winnipeg. On estime à 47 millions de dollars les retombées sur le plan de l'économie, de la formation et de l'emploi dont pourraient profiter les douze collectivités de la rive est grâce aux ententes signées jusqu'à présent.

Cette année, nous allons presque doubler les fonds consacrés aux immobilisations de gestion de l'eau, y compris en ce qui concerne le drainage, les barrages et les ouvrages régulateurs, la protection contre les inondations, le remplacement de ponceaux et divers projets des districts de conservation, en particulier dans les régions où les besoins sont importants, comme dans la région d'Entre-les-Lacs. Nous fournissons aussi une aide supplémentaire pour la délivrance de licences relatives au drainage.

Éducation et formation professionnelle

Le Budget de 2011 investit dans l'éducation à tous les niveaux afin d'aider nos jeunes à s'épanouir et à réussir.

Monsieur le Président, la hausse du taux d'obtention du diplôme dans nos écoles secondaires l'a fait passer à 82,7 % en 2010. Cela s'inscrit dans le prolongement de dix années de réussite, avec des taux qui se sont accrus de plus de 14 % par rapport à ceux de 2001.

Pour continuer sur cette lancée, nous augmentons l'appui financier aux écoles. Cela comprend une hausse garantie de 2,2 % pour toutes les divisions scolaires, ainsi que :

- le soutien des services aux élèves ayant des besoins spéciaux;

- des appuis à la lecture pour les élèves de niveau intermédiaire et secondaire;
- l'expansion du programme Inner City Science Centre;
- de nouvelles initiatives pour encourager les jeunes à rester à l'école;
- l'extension du projet pilote *Travailleur de demain, sain et sauf* à d'autres divisions scolaires.

Nous allons aussi accorder plus d'ampleur à l'efficace programme d'écoles communautaires, comme l'a recommandé le Conseil consultatif du premier ministre sur l'éducation, la pauvreté et la citoyenneté.

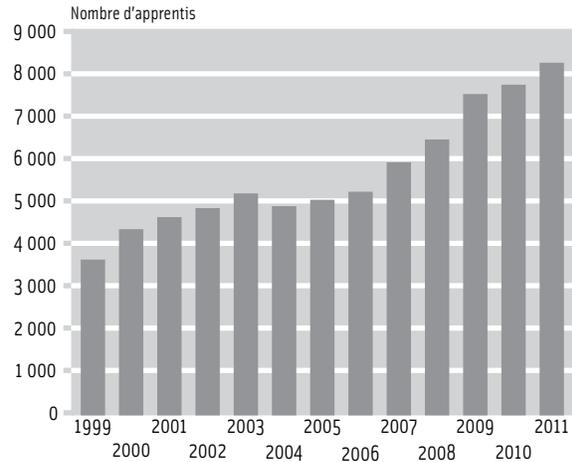
Nous avons annoncé récemment un investissement de 94,2 millions de dollars dans des projets d'immobilisations des écoles publiques afin de répondre aux priorités telles la planification de nouvelles écoles et la construction de gymnases et d'établissements de garde d'enfants.

Parmi ces projets, citons :

- une nouvelle école élémentaire, allant de l'apprentissage des jeunes enfants à la 8^e année, dans le quartier Amber Trails de la Division scolaire de Seven Oaks;
- la planification d'une nouvelle école élémentaire dans le quartier Sage Creek;
- la poursuite du travail de conception et de construction d'écoles intermédiaires à La Broquerie, à Schanzenfeld et à Steinbach, des projets d'écoles secondaires à Winkler et à Steinbach, et le remplacement de l'école Woodlands;
- un financement de trois millions de dollars pour des projets visant à améliorer l'accessibilité pour les élèves handicapés;
- la mise en place du Fonds d'aide aux écoles actives, un programme de 50 millions de dollars sur cinq ans destiné aux écoles publiques du Manitoba, afin de fournir une aide financière pour des gymnases de qualité supérieure.

Depuis 1999, nous avons fait passer de 250 \$ à 650 \$ le crédit d'impôt foncier du Manitoba pour l'éducation. Le Budget de 2011 contient une autre augmentation et fait

Nombres d'apprentis inscrits actifs



Source : Entreprenariat, Formation professionnelle et Commerce Manitoba

passer ce crédit de 650 \$ à 700 \$, ce qui permettra aux familles manitobaines d'épargner quelque 16 millions de dollars de plus par an.

Le remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles augmentera pour passer de 75 % à 80 %, ce qui correspond à une réduction de l'impôt foncier d'un total de 35,5 millions de dollars pour des milliers de familles agricoles.

Des études universitaires ou collégiales peuvent ouvrir la voie à une carrière réussie.

Nous travaillons avec les universités et les collèges afin de réduire le temps pris pour l'achèvement des études et les taux d'obtention d'un diplôme, d'améliorer la qualité des programmes, de faciliter le transfert de crédits entre établissements et entre programmes, et de rendre les études postsecondaires plus accessibles.

Monsieur le Président, notre gouvernement a augmenté le financement global de l'éducation postsecondaire de plus de 80 % au cours des onze dernières années.

Cette année, nous avons élaboré une entente de financement pluriannuelle pour les universités, qui verra une augmentation des subventions de fonctionnement de 5 % par an pendant les trois prochaines années.

Les frais de scolarité au Manitoba restent parmi les plus bas au pays, assurant ainsi des études abordables pour les étudiants manitobains. Nous lançons une nouvelle politique pour que l'augmentation des frais de scolarité dans les universités corresponde au taux de l'inflation. Les frais de scolarité vont aussi augmenter de 100 \$ dans les collèges cette année.

En 2011, les étudiants diplômés récupéreront environ 26 millions de dollars grâce au remboursement de l'impôt du Manitoba sur le revenu pour les frais de scolarité.

Le Budget de 2011 comprend également les mesures suivantes :

- une hausse des subventions de fonctionnement des collèges;
- une augmentation du Fonds de bourses du Manitoba, afin que la dette des étudiants reste parmi les plus basses au pays;
- l'accroissement du nombre de bourses d'études supérieures accordées dans les universités.

Nous avons l'intention d'actualiser les dispositions législatives concernant le Collège universitaire de Saint-Boniface.

Nous allons financer l'élaboration d'un plan pour la troisième phase de la construction sur le nouveau campus du Collège communautaire Assiniboine.

Au cours des dernières années, notre gouvernement a augmenté la capacité de formation technique dans les établissements postsecondaires afin de mieux appuyer les apprentis et, par conséquent, de former une main-d'œuvre hautement qualifiée.

Nous ajoutons des centaines de places cette année, et nous sommes en bonne voie pour respecter notre engagement concernant la création de 4 000 places en apprentissage. Nous établirons également un partenariat avec le

Investissements en immobilisations dans l'enseignement postsecondaire

Un certain nombre de projets d'immobilisations sont en cours ou sur le point d'être achevés dans des établissements d'enseignement partout dans la province, notamment :

- la fin des travaux du Richardson College for the Environment and Science Complex à l'Université de Winnipeg;
- les rénovations du laboratoire scientifique de l'édifice Buller à l'Université du Manitoba;
- un nouveau pavillon des sciences de la santé au Collège universitaire de Saint-Boniface;
- le nouvel édifice des arts culinaires sur le campus du centre-ville du Collège Red River;
- le nouveau site du Collège universitaire du Nord à Swan River;
- la construction d'une académie des mines à Flin Flon;
- l'extension du campus du Collège communautaire Assiniboine à Dauphin.

gouvernement fédéral, la Première nation d'Island Lake et d'autres parties intéressées afin d'élaborer une formation en apprentissage qui sera offerte aux résidents des Premières nations en vue d'améliorer l'infrastructure pour l'eau potable et les égouts et rénover ainsi les habitations.

Nous allons créer des programmes en ligne de formation à l'apprentissage, pour que les apprentis des régions rurales et éloignées puissent demeurer dans leurs collectivités.

Parmi les autres mesures visant à aider les jeunes à développer leurs compétences et à obtenir un emploi, citons :

- l'augmentation des investissements dans les centres d'apprentissage pour adultes et dans les programmes d'alphabétisation;

- l'affectation de sommes additionnelles au Fonds des perspectives d'avenir pour aider les étudiants à explorer de futures options d'études et d'emploi;
- l'amélioration des possibilités d'emploi au moyen de notre Brigade d'emploi des jeunes, qui fournit notamment du soutien pré-embauche, des emplois, du mentorat et de l'encadrement à plus de 7 600 jeunes;
- l'affectation de fonds additionnels au programme couronné de succès Équipe verte;
- le soutien du nouveau programme Mentors au Manitoba, recommandé par le Conseil consultatif économique du premier ministre.

Innovation et réduction des formalités administratives

Investir dans l'éducation et la formation professionnelle, c'est investir dans la croissance économique future et les carrières enrichissantes. Nous continuons d'améliorer les soutiens qui permettent aux innovateurs et aux entrepreneurs manitobains de créer de bons emplois et de renforcer notre économie.

Selon les recommandations du Conseil manitobain de l'innovation, nous mettons en œuvre un programme quinquennal de 30 millions de dollars en vue de soutenir l'innovation commerciale, ce qui permettra d'aider entrepreneurs et entreprises à générer de nouvelles idées, de nouveaux produits, de nouveaux services, de nouveaux processus, de nouveaux marchés et de nouveaux emplois.

Conformément aux engagements que nous avons pris, nous améliorons le crédit d'impôt pour la recherche et le développement, et augmentons le financement alloué au Fonds pour la recherche et l'innovation du Manitoba.

Le Conseil du commerce international qui vient d'être formé aura pour mandat d'augmenter le nombre d'exportateurs manitobains, d'attirer de nouveaux investissements, et d'aider les entreprises de la province à se diversifier et à trouver de nouveaux marchés internationaux. Le Conseil commencera par cibler les

Réduction des formalités administratives

PerLE est un service à guichet unique en ligne efficace, qui simplifie le processus de recherche de renseignements sur les permis et licences que doivent se procurer les entreprises auprès des divers ordres de gouvernement. Ce service continue à prendre de l'expansion et à multiplier ses points de services dans l'ensemble de la province, et est maintenant offert dans plus de 56 municipalités. Il est aujourd'hui à la disposition de plus de 70 % de la population manitobaine.

Sur la lancée de nos investissements dans le service PerLE, nous avons augmenté les services offerts par l'entremise des Passerelles des entreprises, qui sont des centres de ressources offrant information et services d'aiguillage pour une vaste gamme de ressources et services liés aux entreprises et à l'emploi. Ces services incluent le lancement d'entreprise, la délivrance de licences et de permis, les programmes financiers, l'expansion et la croissance d'entreprise, l'exportation, et bien d'autres aspects.

Cette année, nous réduisons les formalités administratives pour les organismes sans but lucratif, en adoptant une approche à guichet unique pour le financement, en créant des ententes de financement sur plusieurs années et en cherchant des moyens de mettre les ressources en commun.

nouveaux marchés tels que le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine.

En conjonction avec le secteur privé, nous explorons la possibilité de nous joindre à la World Trade Centers Association, ce qui nous donnera accès au réseau mondial de l'association, soit 323 centres dans 96 pays.

Nous appuyons l'Initiative de centre d'excellence du secteur manufacturier, dont le mandat est d'aider les fabricants qui visent à devenir concurrentiels sur les marchés mondiaux.

Selon les statistiques les plus récentes de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, les coûts engagés par les petites entreprises manitobaines pour se conformer à la réglementation en place sont parmi les plus bas au Canada.

*Source : Rapport de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :
La prospérité ligotée par une réglementation excessive, 2^e édition, 2010*

Pour simplifier les services gouvernementaux, nous avons transféré la Direction de la mécanique et de la technique du ministère du Travail et de l'Immigration au Bureau du commissaire aux incendies. Le personnel sera intégré au département responsable de la sécurité technique et de l'inspection des bâtiments, ce qui permettra une meilleure répartition du personnel et des ressources.

Afin d'améliorer l'efficacité et de réduire les coûts, nous explorerons de nouvelles technologies pour que le Cabinet et les différents comités puissent tenir des réunions sans papier.

À l'heure actuelle, 360 collectivités représentant 90 % de la population manitobaine ont accès à des réseaux à haute vitesse. Nous allons continuer sur notre lancée, et 66 nouvelles collectivités bénéficieront de ce type de connexion d'ici la fin de cette année.

Cette année, nous allons également introduire plusieurs initiatives visant à aider les familles et les entreprises manitobaines à obtenir plus rapidement les services qu'elles veulent et dont elles ont besoin.

Entre autres, nous allons :

- élargir à l'ensemble de la province le Registre en ligne des services de garde d'enfants;
- introduire le paiement par virement automatique pour le versement des pensions alimentaires;
- permettre aux demandeurs de prêts étudiants de présenter leur demande en ligne;
- créer un système d'inscription en ligne pour les programmes d'apprentissage;
- permettre le paiement en ligne des contraventions et autres amendes;

- créer un site Web de ressources pour l'amélioration de la littératie financière.

Nous prenons également des mesures pour que les entreprises puissent obtenir plus facilement du gouvernement les renseignements et le soutien dont elles ont besoin. Nous avons déjà introduit plusieurs initiatives, dont le service novateur TAXcess. Cette année, nous prévoyons mettre en œuvre :

- des services en ligne supplémentaires pour les entreprises et les chercheurs d'emploi;
- une approche à guichet unique pour le financement des activités liées à l'innovation;
- davantage de services PerLE en ligne pour les entreprises manitobaines;
- des mesures visant à réduire les formalités administratives pour les organismes sans but lucratif.

Les familles manitobaines veulent bénéficier de soins de santé de qualité, en temps opportun et près de chez elles, et elles veulent que leur gouvernement élimine gaspillage et inefficacité non seulement de l'administration des soins de santé mais aussi du financement direct nécessaire pour les soins de première ligne.

Les décisions prises au cours de la dernière récession, dans les années 90, ont généré des coupes dévastatrices dans les soins de santé de première ligne tout en créant un nouveau palier de bureaucratie médicale. Il en a résulté pour la province une perte nette de plus de 100 médecins et 1 500 infirmières, alors que dans le même temps, 13 nouveaux offices régionaux de la santé ont été mis sur pied.

Monsieur le Président, nous nous opposons fermement à toute réduction des services de santé de première ligne. Nous sommes d'avis que l'innovation est l'élément clé qui nous permettra d'améliorer notre système universel de soins de santé et de le rendre durable.

Depuis 1999, nous avons réduit le nombre d'offices régionaux de la santé en le faisant passer de 13 à 11, nous avons rendu les services plus efficaces et nous avons réduit le gaspillage administratif. Toutes ces mesures ont contribué à un gain net de plus de 400 médecins et 2 500 infirmières.

Au cours des dernières années, nous avons mis en œuvre de nombreuses stratégies novatrices visant à améliorer les services aux patients tout en augmentant l'efficacité du système. Nous avons, entre autres :

- adopté de meilleures stratégies d'approvisionnement pour les médicaments, les fournitures et le matériel;
- introduit de nouvelles technologies telles que les dossiers de santé électroniques;
- amélioré les services de télésanté, qui rendent les soins plus faciles à obtenir;
- adopté des stratégies de gestion allégée pour rendre la prestation des services de santé plus efficace.

Sur la lancée de ces importantes mesures, nous allons mettre en œuvre de nouvelles initiatives novatrices cette année, notamment :

- le programme pilote « Plus de temps pour mieux soigner », qui vise à augmenter le temps que les infirmières peuvent consacrer à leurs patients;
- l'expansion de l'excellente initiative « Accès avancé », afin d'aider un plus grand nombre de patients à obtenir des rendez-vous médicaux plus rapidement.

Nos efforts ont donné de bons résultats : l'année dernière, nous avons économisé près de 50 millions de dollars en dépenses, et réinvesti cette somme pour améliorer les soins de première ligne offerts aux patients et aux familles. De fait, selon l'Institut canadien d'information sur la santé, le Manitoba se place au troisième rang des provinces et territoires offrant les soins en hôpital les

plus efficaces, et au troisième rang des provinces et territoires ayant les frais administratifs hospitaliers les plus bas du Canada.

Les dépenses de gestion de l'Office régional de la santé de Winnipeg représentent maintenant moins de 3 % de son budget total, et nous allons introduire des mesures législatives prévoyant des lignes directrices strictes qui imposeront à tous les offices régionaux de la santé un plafond à leurs dépenses d'entreprise, qui renforceront la reddition de compte et qui permettront de s'assurer que les fonds publics engagés sont utilisés pour les services de première ligne.

Appui à l'environnement et à l'agriculture

Investir dans l'économie environnementale du Manitoba aide à assurer un environnement sain et des perspectives d'avenir prometteuses.

Nous mettons en place le Programme manitobain d'investissements pour lutter contre le changement climatique, grâce auquel les propriétaires d'immeubles et d'entreprises pourront recevoir des subventions afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre découlant de leurs activités.

Le Manitoba renouvelle son entente avec l'Institut international du développement durable afin qu'il poursuive son travail, de renommée internationale, de recherche sur le changement climatique et les terres humides, d'éducation environnementale et de planification de pratiques exemplaires.

Nous réaffirmons notre engagement envers le Plan d'action pour la protection du lac Winnipeg, afin de restaurer la santé du lac Winnipeg et celle des grands et petits marais partout dans la province.

Nous avons mis en place le programme Des arbres pour l'avenir comme partie intégrante du plan d'action du gouvernement du Manitoba pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Nous donnons plus d'ampleur au programme et nous planterons un million d'arbres

additionnels, pour atteindre un total de six millions d'arbres.

Grâce à notre abondance d'énergie propre, la population manitobaine serait en mesure de bénéficier de technologies de transport électrique qui sont abordables et sans émissions. En collaboration avec l'industrie, nous mettrons en œuvre une stratégie de véhicule électrique qui permettra au Manitoba de prendre les devants en ce qui concerne l'adoption de technologies émergentes.

Nous investissons dans un plan de restauration des populations d'originaux pour que leur nombre augmente et atteigne des niveaux durables.

Les municipalités nous ont fait part de leurs préoccupations relativement aux digues de castor qui provoquent des inondations et endommagent des routes et des champs. Ce printemps, nous dévoilerons un projet pour répondre à ces préoccupations.

L'organisme B.U.I.L.D. (Building Urban Industries for Local Development), à Winnipeg, et le Brandon Energy Efficiency Program, ou BEEP, contribuent tous deux à réduire les factures de services publics tout en formant les travailleurs dans l'industrie de la construction. Jusqu'à aujourd'hui, ces initiatives ont permis de réduire les factures de services publics dans 6 000 unités d'habitation de Logement Manitoba.

En poursuivant sur la lancée de ces réussites, nous continuerons à collaborer avec ces organismes afin de concentrer nos efforts sur les autres unités d'habitation subventionnées par la Province.

Le Programme d'efficacité énergétique pour personnes à faible revenu de Hydro-Manitoba a déjà fait ses preuves, car, dans le cadre de ce programme, plus de 2 200 maisons dans la province ont pu bénéficier d'une meilleure isolation thermique, épargnant ainsi plus d'un million de dollars en dépenses d'énergie. Maintenant, Hydro-Manitoba travaillera de concert avec le quartier William White afin de mieux isoler des maisons dans le centre-ville de Winnipeg.

Le Manitoba continue de respecter son engagement envers le développement de ressources énergétiques renouvelables. Le plus grand parc éolien de la province vient d'être mis en service à Saint-Joseph, et le nouveau barrage hydroélectrique à Wuskwatim commencera à fonctionner cette année.

La combustion du charbon génère plus d'émissions de gaz à effet de serre que celle de tout autre combustible fossile. Comme nous l'avions annoncé dans le Budget de 2008, à partir du 1^{er} janvier 2012, le charbon sera soumis à une nouvelle taxe sur les émissions afin de réduire encore davantage le bilan carbone du Manitoba.

Un nouveau programme de promotion de la biomasse puisera dans ces recettes fiscales afin de fournir des subventions aux utilisateurs de charbon qui optent pour l'utilisation de la biomasse, d'accorder une aide ciblée aux producteurs de biomasse et d'allouer de nouveaux fonds à la recherche et au développement. De plus, la taxe de vente au détail sera dorénavant éliminée de la biomasse utilisée pour la cuisson ou le chauffage afin d'encourager l'abandon du charbon.

Afin d'assurer une réduction importante des émissions de gaz à effet de serre, le Manitoba interdira l'utilisation du charbon pour le chauffage des locaux et de l'eau à compter du 1^{er} janvier 2014.

Les pompes géothermiques éliminent le besoin d'avoir recours au gaz naturel et réduisent les émissions annuelles de gaz à effet de serre de cinq tonnes par foyer en moyenne.

Cette année, le crédit d'impôt pour l'équipement d'énergie verte, accordé aux personnes qui installent un système de chauffage géothermique, passera de 10 % à 15 %. Cette augmentation visera les systèmes installés après le 12 avril 2011.

Nos réserves naturelles font partie intégrante de nos ressources les plus importantes. Afin d'encourager un plus grand nombre de Manitobains et Manitobaines à les visiter, l'entrée dans les parcs provinciaux sera de nouveau gratuite en 2011.

Nous mettons également en place un plan quinquennal pour réaliser des projets d'immobilisations nouveaux et dynamiques dans des parcs à l'échelle de la province, y compris le parc provincial de Birds Hill.

Nous consacrons des fonds supplémentaires aux coûts d'exploitation et aux travaux d'amélioration et d'entretien des parcs partout dans la province, notamment pour la réfection des routes, la construction de nouveaux sentiers et terrains de jeux, et l'amélioration des systèmes d'épuration de l'eau usée et des installations sanitaires.

Cette année, nous investissons dans un nouveau terrain de camping au parc provincial de Winnipeg Beach qui sera doté de tous les services et offrira 120 emplacements de camping. Le financement servira à couvrir les coûts d'exploitation et les frais de personnel. Nous faisons aussi des investissements afin d'exploiter et d'entretenir des terrains de camping à Rivers, au lac Wellman et au lac Childs.

D'autres initiatives consistent à :

- aménager des lotissements pour chalets à la Première nation de Black River, en collaboration avec la collectivité, afin d'offrir des possibilités de développement économique;
- agrandir plusieurs zones de gestion de la faune afin de souligner le 50^e anniversaire de la création des zones de gestion de la faune;
- soutenir l'achèvement du projet de désignation de site du patrimoine mondial de l'UNESCO et de la soumission à Parcs Canada pour protéger la forêt boréale en partenariat avec les collectivités des Premières nations;
- consacrer des fonds à l'exploitation du centre d'interprétation Waabanong Anishinaabe à la Première nation de Hollow Water.

Des fonds additionnels permettront de renforcer les capacités du Service de l'eau potable, ce qui nous aidera dans nos efforts soutenus pour améliorer l'accès à de l'eau potable sûre et de bonne qualité.

Nous nous engageons à soutenir les agriculteurs et les producteurs tout au long d'une année qui pourrait être difficile.

Cette année, nous continuerons à consacrer des fonds à l'Initiative de développement économique rural afin d'appuyer tout un éventail de projets qui aident les collectivités rurales à saisir de nouvelles occasions de croissance économique.

L'expansion du Centre de développement de produits alimentaires créera un établissement de services complets qui aidera les producteurs, les transformateurs de produits alimentaires et les entrepreneurs à lancer de nouvelles entreprises. Nous investissons également dans des recherches qui permettront de cerner les possibilités éventuelles de commercialisation de nouveaux produits alimentaires cultivés ou fabriqués dans les Prairies.

Nous faisons passer de 80 % à 90 % l'indemnisation accordée aux producteurs agricoles qui ont subi des pertes attribuables aux animaux sauvages telles que des dégâts aux cultures ou la perte de bétail. Nous concentrons aussi des efforts sur la création de divers programmes d'assurance du bétail pour soutenir les producteurs.

Nous consacrerons des ressources additionnelles au financement de l'assurance-production de façon à ce que les producteurs soient en mesure de faire face à un excès d'humidité ou à d'autres risques potentiels.

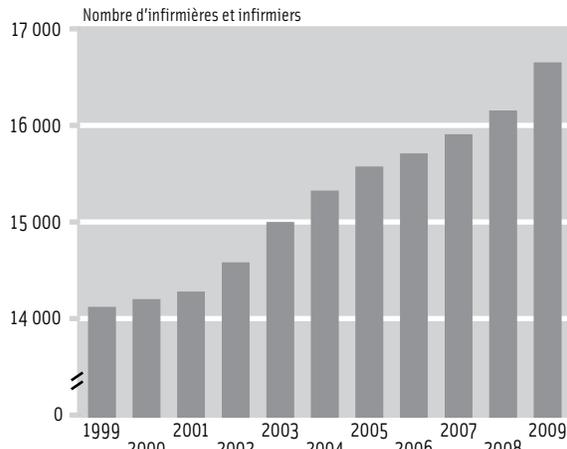
Protection des services de première ligne

L'histoire nous a enseigné que les fortes compressions dans les services essentiels sont irresponsables et n'auraient pour conséquence qu'une hausse ultérieure des coûts. Monsieur le Président, nous ne réduirons pas les services auxquels les familles manitobaines sont attachées. Le Budget de 2011 continue de protéger et de renforcer ces services.

Promotion de la santé et de la vie saine

Le Budget de 2011 appuie notre plan complet visant à faire progresser les soins de santé et à renforcer notre système

Total d'infirmières et infirmiers actifs exerçant la profession



Sources : Rapports annuels de l'Ordre des infirmières et des infirmiers, de l'Ordre des infirmières et des infirmiers psychiatriques et de l'Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires

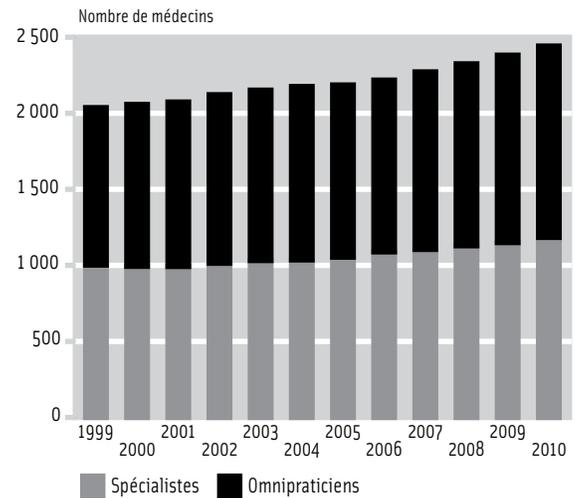
de soins de santé. C'est pour nous une priorité absolue, pour une raison simple : c'est aussi une priorité absolue pour les Manitobaines et Manitobains.

Appuyer la santé des familles est une des choses les plus importantes que nous puissions faire. En 2003, le Manitoba a été l'une des premières provinces à nommer un ministre de la vie saine. Aujourd'hui, nous continuons de mettre l'accent sur des mesures qui permettent aux Manitobaines et Manitobains de rester en bonne santé et d'améliorer leur qualité de vie.

Une bonne alimentation est un élément important de la vie saine. Cette année, nous investissons dans plusieurs programmes qui appuient les bons choix alimentaires, notamment :

- en étendant la portée d'activités comme Choix santé de la ferme à l'école, un programme de collecte de fonds qui a connu beaucoup de succès en permettant aux écoles de vendre des produits-santé plutôt que des barres de chocolat;
- en investissant dans le fonds de dotation « Nourishing Potential » de la Winnipeg Foundation;
- en continuant d'appuyer le service de consultation téléphonique de diététistes;

Médecins exerçant au Manitoba



Source : Rapport annuel du Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba

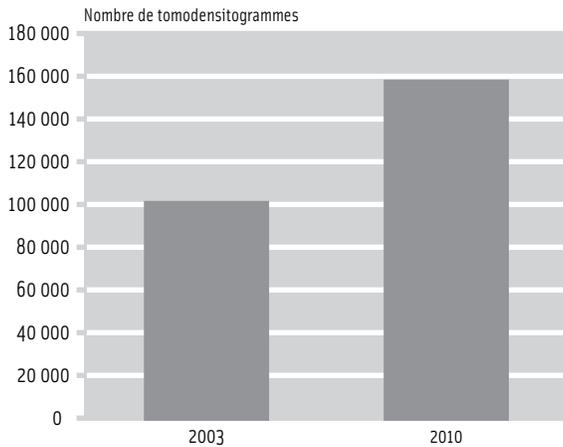
- en augmentant le financement de l'Initiative d'alimentation saine dans le Nord;
- en lançant un nouveau programme visant à aider les Manitobaines et Manitobains à repérer plus facilement, dans les magasins et sur les marchés, les produits cultivés localement.

Un nouveau programme pilote appuiera des partenariats entre écoles et fournisseurs de services de loisirs municipaux afin que certaines écoles restent ouvertes après les heures de cours pour accueillir des programmes récréatifs communautaires.

Il y a quelques temps, nous avons annoncé de nouvelles mesures de soutien à la prévention des maladies chroniques, y compris une nouvelle stratégie de lutte contre la consommation de tabac. Cette année, nous augmenterons le taux d'imposition sur le tabac de deux cents par cigarette. Par ailleurs, nous étendrons la couverture du Régime d'assurance-médicaments à certains produits de désaccoutumance au tabac afin d'aider les personnes qui veulent cesser de fumer.

Pour rester en bonne santé, il faut aussi pouvoir accéder en temps voulu aux services d'un médecin de famille et à ceux des équipes de soins de santé primaires, y compris les infirmières praticiennes. D'ici 2015, tout résident du Manitoba qui le désire aura un médecin de famille.

Tomodensitogrammes réalisés au Manitoba



Source : Renseignements sur les systèmes diagnostiques régionaux

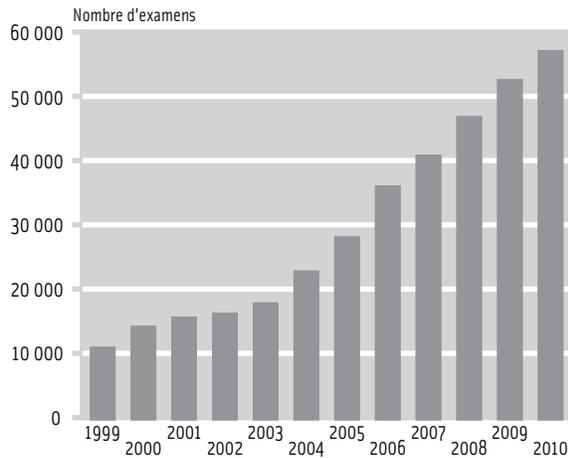
Le Budget de 2011 fait avancer le Manitoba en mettant en œuvre plusieurs nouvelles initiatives, dont les suivantes :

- ouverture de cinq cliniques de soins mineurs rapides dans lesquelles des infirmières praticiennes fourniront des services médicaux courants;
- création d'une unité mobile de soins de santé primaires pour fournir des soins courants aux résidents des régions rurales et du Nord à l'endroit où ils vivent;
- création de réseaux de soins de santé primaires, au sein desquels des professionnels de la santé fournissent et coordonnent des services de santé en collaboration avec les patients et leurs familles;
- financement accordé aux médecins pour la mise en place de dossiers médicaux électroniques permettant de mieux servir les patients.

Les travaux de construction de trois projets à Winnipeg – les centres d'accès communautaires de St. James et du nord-ouest de la ville et une nouvelle clinique dans le quartier de Weston et Brooklands – commenceront cette année en vue d'améliorer l'accès aux médecins de famille et aux soins de santé primaires.

Toutes ces initiatives amélioreront l'accès des Manitobaines et Manitobains aux soins de santé et réduiront le recours aux salles d'urgence et aux hôpitaux.

Examens IRM réalisés au Manitoba



Source : Santé Manitoba

Pour augmenter le nombre de médecins et d'infirmières et infirmiers au Manitoba, nous prenons les mesures suivantes :

- accroissement des ressources affectées au programme de Bourses d'études aux étudiants autochtones en médecine;
- offre d'incitatifs aux étudiants en médecine qui, après l'obtention de leur diplôme, travaillent dans des régions où les services font défaut;
- financement annuel permanent et stable du Fonds pour le recrutement de personnel infirmier et le maintien des effectifs.

Rapprocher les soins de santé des endroits où vivent les familles partout au Manitoba est une priorité. Ces dix dernières années, des sites en région rurale et dans le nord de la province se sont vu doter d'équipement diagnostique et de services de dialyse, de lutte contre le cancer et de chirurgie additionnels.

Des services de dialyse ont ouvert leurs portes ou les ouvriront cette année à Russell, Gimli, Berens River et près de la Première nation de Peguis.

Le Budget de 2011 prévoit du financement pour un nouveau programme de chirurgie de la cataracte à Swan River, qui viendra s'ajouter aux programmes qui existent déjà à Brandon, Winnipeg, Portage-la-Prairie et Minnedosa.

Le traitement du cancer s'est beaucoup amélioré depuis 1999. La population du Manitoba bénéficie maintenant de l'accès aux services de radiothérapie le plus rapide du Canada. Ces services seront bientôt offerts pour la première fois à l'extérieur de Winnipeg, lorsque le nouveau Centre de lutte contre le cancer dans la région de l'ouest du Manitoba ouvrira ses portes à Brandon ce printemps.

Des programmes de dépistage du cancer ont été mis en place ou étendus pour aider à détecter les cas de cancer plus tôt, et l'on a plus que doublé le budget consacré aux médicaments contre le cancer. Nous effectuerons d'autres investissements dans notre système de lutte contre le cancer afin de garantir des soins de qualité.

En 1999, quatre appareils d'IRM installés à Winnipeg permettaient d'effectuer à peine plus de 10 600 examens. En 2010, huit appareils d'IRM situés un peu partout dans la province ont permis d'effectuer plus de 56 700 examens, ce qui représente une augmentation de 434 % en seulement 12 ans.

Le nombre de tomodensitogrammes a également augmenté, passant de 100 400 en 2003 à 157 100 en 2009, cela grâce à l'ajout de huit machines dont un bon nombre ont été installées, pour la première fois, dans des collectivités rurales et du Nord.

Le Budget de 2011 prévoit du financement pour installer de nouveaux appareils diagnostiques et pour remplacer un certain nombre d'appareils existants, afin que ces services indispensables continuent d'être offerts dans les collectivités à l'échelle de la province. Le financement de ces services augmentera, ainsi que celui d'autres services qui contribueront à la réduction des délais d'attente des patients.

Cette année sera jalonnée d'étapes importantes pour les soins de santé des mères et des bébés, y compris :

- l'ouverture, dans le sud de Winnipeg, d'un centre de naissance qui constituera le cœur du programme régional de sages-femmes;
- le début de la construction de l'hôpital pour femmes;

- la poursuite de la planification d'un hôpital de dix lits, à Notre-Dame-de-Lourdes, qui comprendra un nouveau centre de naissance;
- l'ouverture de la maternité agrandie à l'Hôpital général Saint-Boniface;
- l'affectation de fonds additionnels pour accroître la capacité des unités néo-natales de soins intensifs.

Garantir des soins de santé universels, non seulement accessibles mais aussi abordables, est également une priorité. Le Budget de 2011 continue de protéger les Manitobaines et Manitobains contre la hausse du coût des médicaments. Dans le cadre de notre plan quinquennal, les franchises du Régime d'assurance-médicaments n'augmenteront, cette fois encore, qu'au rythme de l'inflation. Nous investirons des fonds additionnels dans les programmes provinciaux de médicaments pour garantir que 100 % des coûts de tous les médicaments admissibles demeurent couverts au-delà de la franchise.

Nous avons éliminé les frais pour les lentilles souples et adaptables utilisées dans les opérations de la cataracte et nous étendrons la couverture du Régime d'assurance-médicaments aux pompes à insuline pédiatriques.

Le Budget de 2011 comprend plusieurs investissements dans les services d'urgence à l'échelle provinciale. La planification pour l'acquisition d'un nouvel hélicoptère-ambulance est en cours, et le Budget de 2011 prévoit également du financement pour les fins suivantes :

- affectation de pharmaciens permanents aux services d'urgence les plus utilisés de la province;
- amélioration des unités d'urgence au Centre des sciences de la santé de Winnipeg;
- agrandissement du service d'urgence de l'hôpital général Grace;
- début des travaux de réaménagement du service d'urgence de l'hôpital Bethesda, à Steinbach;
- planification d'un nouveau service d'urgence à Dauphin;
- ajout de services d'ambulance et de services de transport entre établissements à l'échelle provinciale;

- transformation en un programme permanent de l'initiative pilote relative aux travailleurs paramédicaux, mise en œuvre avec succès dans le cadre du Main Street Project de Winnipeg.

Au cours des 11 dernières années, nous avons fait plusieurs changements pour renouveler notre système de soins de santé mentale. Cette année, nous présentons un nouveau plan stratégique pour orienter notre travail, et nous affecterons des fonds additionnels à plusieurs projets. Entre autres, nous travaillerons avec le milieu judiciaire pour mettre sur pied un tribunal de la santé mentale.

Les travaux de réaménagement du River Point Centre de Winnipeg commencent. Cet établissement fournira un éventail de services dans les domaines des dépendances et de la santé mentale, en collaboration avec plusieurs organismes communautaires.

Appui aux familles, aux enfants et aux aînés

Le Budget de 2011 maintient l'accent sur les services offerts aux familles, aux enfants et aux aînés.

Grâce à un nouveau modèle de financement des services à l'enfant et à la famille, nous ciblerons particulièrement les investissements dans les services de prévention, en vue de mieux soutenir les familles et de diminuer le nombre d'enfants pris en charge.

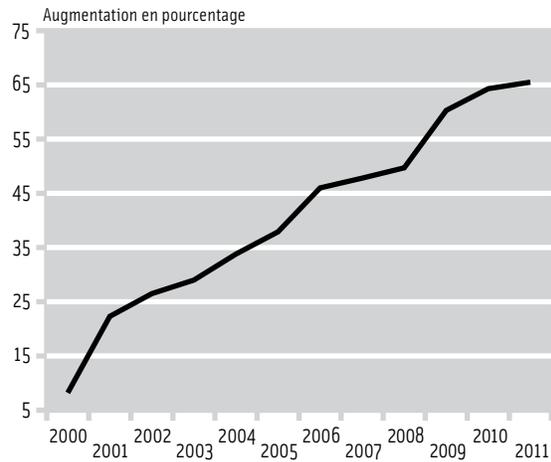
Nous procédons à la création d'un centre d'aide aux enfants victimes pour appuyer les enfants qui ont subi des mauvais traitements, et investissons dans des ressources pour lutter contre la violence domestique, l'exploitation sexuelle et la traite de personnes.

Nous offrons également un soutien accru aux familles, ce qui comprend des fonds additionnels pour :

- aider les personnes ayant une déficience intellectuelle à vivre dans la collectivité;
- aider les enfants autistes;
- mener le combat contre l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale au Manitoba.

Le Manitoba est chef de file au pays en ce qui concerne la baisse du taux de pauvreté chez les familles qui ont des

Places de garderie subventionnées, de 2000 à 2011



Note : Les données de 2000 à 2011 sont fondées sur les exercices financiers se terminant le 31 mars.

Source : Services à la famille et Consommation Manitoba

enfants. Entre 2000 et 2008, le taux de pauvreté chez les familles manitobaines ayant des enfants a diminué de 44 %, permettant à 19 000 enfants d'échapper à la pauvreté. Mais il reste encore beaucoup à faire.

C'est pourquoi le Manitoba a mis en œuvre la stratégie Tout le monde à bord en 2009. Cette stratégie, qui vise des solutions à long terme afin de s'attaquer aux causes fondamentales de la pauvreté, a mené notamment à des hausses du salaire minimum, à un relèvement du seuil d'imposition pour les personnes à faible revenu, à des augmentations pour le Programme d'aide au loyer, à la mise en œuvre d'une stratégie contre le sans-abrisme axée sur le logement pour les personnes itinérantes ayant des problèmes de santé mentale, et à l'ajout de services abordables de garde d'enfants.

Les familles manitobaines qui ont des enfants et qui bénéficient de l'aide au revenu peuvent maintenant garder la totalité des prestations fédérales pour enfants, ce qui représente une valeur totale de plus de 53 millions de dollars annuellement.

Aujourd'hui, pour les familles à faible revenu, il est plus facile que jamais d'obtenir des allocations.

Appui aux aînés

Nous honorons nos aînés et reconnaissons les contributions qu'ils ont apportées au cours de leur vie dans toutes les communautés de cette province.

Un large éventail de programmes et de services appuient leurs besoins dans divers domaines, notamment la santé, les services sociaux, la sécurité et le logement. Nous sommes convaincus que notre approche multidimensionnelle répond aux besoins des aînés dans l'ensemble de la province.

Le Budget de 2011 comprend des investissements en faveur des aînés et de leur famille, tels :

- une amélioration du crédit d'impôt pour soignant primaire;
- des augmentations du crédit d'impôt foncier maximum pour l'éducation;
- l'extension du programme efficace SécurAide;
- le maintien des investissements dans la sensibilisation du public aux mauvais traitements envers les personnes âgées et dans la prévention de ces mauvais traitements;
- des investissements dans les soins de longue durée, les soins à domicile et les services de réadaptation;
- la limitation au taux de l'inflation des augmentations de la franchise du Régime d'assurance-médicaments;
- un financement pour de nouveaux logements à prix abordable destinés aux aînés.

Dans le cadre du programme du Travail profitable, les Manitobains et Manitobaines bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu disposent de possibilités accrues d'éducation et de formation, ainsi que de meilleures mesures d'incitation au travail. En outre, les personnes qui cessent de bénéficier de l'aide au revenu peuvent continuer à recevoir une aide au loyer et des prestations

pour enfants pour éviter toute difficulté lorsqu'elles trouvent un emploi stable.

Dans le prolongement de ces réalisations, nous engageons de nouveaux investissements dans des initiatives de réduction de la pauvreté, y compris :

- un financement accru pour aider les Manitobains et Manitobaines à faible revenu à payer leur loyer;
- une augmentation de 1 % du financement des organismes de services sociaux;
- de nouvelles activités de soutien externe au West Central Women's Resource Centre pour diriger les personnes qui vivent dans l'indigence vers les ressources dont elles ont besoin dans les domaines du logement, des services sociaux et de la santé;
- 100 % du financement du Main Street Project, à Winnipeg.

Certains quartiers ont fort besoin de services de garde d'enfants, mais leurs écoles manquent de locaux. Aujourd'hui, les divisions scolaires peuvent déposer une demande d'aide financière visant la construction d'une garderie sur un terrain existant appartenant à une école.

Cette année, le programme de pratiques parentales positives Triple P, qui est reconnu à l'échelle internationale, va lancer un service d'aide téléphonique qui fournira des conseils sur les pratiques parentales ainsi qu'un soutien aux parents.

Les familles manitobaines ont besoin de services de garderie de qualité. Dans le cadre du programme Choix familiaux, nous finançons 2 100 nouvelles places en garderie ainsi que 400 nouvelles places de prématernelle subventionnées à un niveau plus élevé en vue de répondre aux besoins des familles du Manitoba. D'autres efforts seront déployés pour soutenir la stabilité au sein de la main-d'œuvre dans l'éducation des jeunes enfants.

Des milliers de Manitobains et Manitobaines font maintenant partie de « la génération sandwich » et s'occupent à la fois de leurs parents et de leurs enfants. Le Budget de 2011 apporte un soutien à ces personnes dévouées et bienveillantes.

Le crédit d'impôt pour soignant primaire, unique en son genre, reconnaît les services des personnes qui agissent bénévolement en tant que soignant et leur fournit une aide financière. Pour appuyer davantage ces généreux fournisseurs de soins, nous augmentons le montant maximum du crédit.

Par ailleurs, dans le but de fournir aux personnes âgées à faible revenu des renseignements sur la sécurité à domicile, sur la prévention des chutes et sur l'installation de dispositifs de sécurité, nous procédons à l'extension du programme très réussi SécurAide dans les régions du centre-sud et du sud-ouest du Manitoba.

En vieillissant, certains Manitobains et Manitobaines risquent d'avoir besoin de soins plus spécialisés que ceux que leur famille peut leur offrir. Nous mettons l'accent sur l'offre d'une vaste gamme de soins de longue durée et nous avons récemment annoncé le renouvellement de notre plan de soins de longue durée.

Le plan comprend un nouveau programme pilote, intitulé Bien chez soi, qui permettra aux personnes dont la santé est fragile de recevoir une aide médicale à domicile et d'éviter ainsi l'hospitalisation.

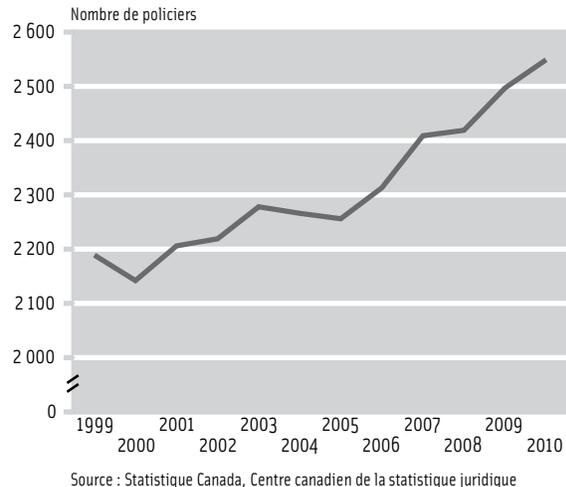
En outre, le Budget de 2011 prévoit un financement additionnel pour l'ajout de personnel dans tous les foyers de soins personnels, un développement des investissements au foyer de soins personnels Holy Family de Winnipeg, un nouveau foyer de soins personnels à Lac-du-Bonnet, et des heures accrues pour les services de soins à domicile.

Sécurité et protection des collectivités

Tous les Manitobains ont le droit de se sentir en sécurité dans leurs foyers et leurs collectivités et nous investissons dans des initiatives à cet effet.

Monsieur le Président, nous allons tenir notre engagement sur quatre ans prévoyant la création de 100 postes d'agents de police, soit un total de 255 nouveaux agents depuis 1999. Cette année, nous allouons à la Ville de Winnipeg les fonds requis pour

Nombre de policiers au Manitoba



17 nouveaux agents, et nous offrons des ressources additionnelles pour la GRC dans les régions rurales et le nord du Manitoba.

Nous contribuons également à la moitié des coûts d'embauche de 50 aspirants-policiers à Winnipeg. Vingt aspirants-policiers de plus seront formés et déployés cette année. Ils se joindront ainsi aux 30 aspirants-policiers qui ont commencé à travailler en janvier dernier.

Au cours des mois qui viennent, nous déposerons un projet de loi visant à créer une escouade dont la tâche sera de repérer et d'appréhender les fugitifs à risque élevé qui sont sous le coup d'un mandat d'arrestation.

Nous élargissons l'initiative Policiers dans les écoles en ajoutant trois policiers à Winnipeg.

De plus, dix procureurs et sept employés de soutien seront embauchés cette année dans le cadre de notre engagement d'ajouter 82 employés à la Direction des poursuites d'ici 2016. Nous investissons également pour améliorer la sécurité du personnel des services correctionnels.

La construction du nouveau centre correctionnel pour femmes et les travaux d'expansion au Centre correctionnel de Milner Ridge se poursuivent.

Le Budget de 2011 contient une augmentation du financement accordé par la Province à l'Aide juridique pour continuer d'offrir des services aux Manitobains, y compris

les femmes vulnérables et les enfants. Nous augmentons également les ressources affectées à l'application de la *Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers*, qui a permis de faire fermer près de 500 lieux de consommation de drogues.

Nous continuons d'investir dans des initiatives de prévention du crime. Le Budget de 2011 comprend des fonds pour l'expansion du Programme d'intervention et de suppression des gangs et du projet MENTOR dans la Division scolaire de Winnipeg afin d'aider les enfants qui risquent de décrocher.

Nous investissons dans le projet Sensibilisation des parents aux gangs, qui aide les parents, les fournisseurs de soins et d'autres adultes à reconnaître les signes de participation aux gangs et à établir des liens avec les ressources nécessaires pour s'occuper des enfants qui appartiennent à des gangs ou risquent de le faire.

Des ressources additionnelles seront allouées à des projets qui empêchent les jeunes de commencer à s'adonner à des activités criminelles comme le vol d'auto. Nous élargissons également le programme Lighthouse à cinq sites supplémentaires.

Arts et culture

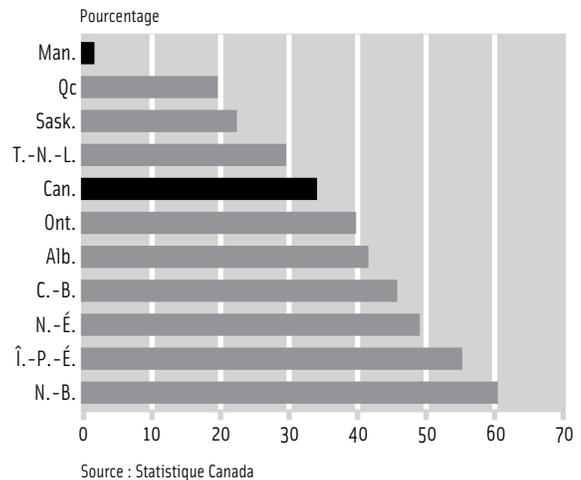
Le Manitoba est l'une des provinces qui offrent le meilleur soutien aux arts et à la culture au Canada, et nos possibilités récréatives et culturelles enrichissent notre qualité de vie.

Deux nouvelles bibliothèques seront mises sur pied dans les régions rurales du Manitoba cette année, et nous offrons des fonds pour appuyer ces importants projets.

Nous maintenons notre soutien financier à la communauté culturelle, y compris aux musées, aux salles de concerts et aux autres établissements de grande valeur, en portant un intérêt particulier aux centres d'arts urbains.

Nous accordons également de nouveaux fonds pour favoriser l'investissement en capital dans la production de l'industrie de la télévision et du film par l'intermédiaire de Musique et Film Manitoba.

Modification de l'impôt foncier par province, de 2000 à 2010



Retour à l'équilibre et maintien de l'abordabilité

Le Plan économique quinquennal du Manitoba illustre notre capacité à offrir des services prioritaires et à gérer les dépenses du gouvernement, tout en retournant à l'équilibre de façon responsable.

Nous avons déjà fait des progrès notables. Le Manitoba a dépassé les objectifs du Budget 2010 et nous sommes en avance par rapport à nos prévisions.

Le Budget de 2011 prévoit une hausse de 2,3 % des dépenses globales et un déficit de 438 millions de dollars, soit 0,8 % du PIB, ce qui place le Manitoba au troisième rang des provinces ayant le déficit le moins élevé.

La part des recettes totales affectée au coût du service de la dette devrait s'élever à six cents par dollar, comparativement à 13 cents en 1999. Au cours de l'exercice 2011-2012, 438 millions de dollars seront consacrés à des paiements liés à la dette.

Depuis 1999, nous avons mis en œuvre des initiatives particulières pour garantir une gestion financière saine de la dette, notamment :

- des mesures relatives à l'obligation non capitalisée découlant des régimes de retraite et au financement

PLAN ÉCONOMIQUE QUINQUENNAL DU MANITOBA

	<u>Année 1</u>	<u>Année 2</u>	<u>Année 3</u>	<u>Année 4</u>	<u>Année 5</u>
	Prévisions de	Budget	Projections de	Projections de	Projections de
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	(En millions de dollars)				
RECETTES					
Opérations fondamentales du gouvernement ¹	10 496	10 799	11 096	11 563	12 151
Autres entités comptables*	2 634	2 622	2 620	2 696	2 740
TOTAL DES RECETTES	<u>13 130</u>	<u>13 421</u>	<u>13 716</u>	<u>14 259</u>	<u>14 891</u>
DÉPENSES					
Programmes et services fondamentaux du gouvernement ¹	11 030	11 378	11 581	11 849	12 106
Autres entités comptables*	2 637	2 626	2 625	2 701	2 745
TOTAL DES DÉPENSES	<u>13 667</u>	<u>14 004</u>	<u>14 206</u>	<u>14 550</u>	<u>14 851</u>
Ressources non utilisées et rajustement en cours d'exercice **	<u>(70)</u>	<u>(145)</u>	<u>(145)</u>	<u>(145)</u>	<u>(145)</u>
RECETTES (PERTES) NETTES SOMMAIRES	<u>(467)</u>	<u>(438)</u>	<u>(345)</u>	<u>(146)</u>	<u>185</u>
Recettes (Pertes) nettes sommaires dans le Plan du Budget 2010	(545)	(448)	(345)	(146)	185
Améliorations depuis le Budget 2010	78	10	-	-	-

1 Comprend des dépenses éventuelles de 30 millions de dollars pour l'inondation printanière de 2011, lesquelles sont compensées par des recettes de 27 millions de dollars.

* Compte tenu des rajustements de consolidation.

** Les ressources non utilisées ou rajustements en cours d'exercice pourraient constituer une augmentation des recettes ou une diminution des dépenses.

de la quote-part de l'employeur pour les cotisations actuelles, cela pour la première fois depuis 1961;

- l'affectation de sommes à l'amortissement de tous les investissements en immobilisations afin de rembourser progressivement le coût d'actifs essentiels;
- le remboursement de la dette de type général;
- l'affectation de sommes, tirées du compte de stabilisation des revenus, à la diminution progressive du déficit des opérations fondamentales du gouvernement, causé par le ralentissement économique.

Le taux de croissance économique du Manitoba a atteint 2,5 % en 2010, et le taux d'emploi a augmenté de 1,9 % comparativement à 1,4 % dans l'ensemble du Canada.

Le taux de chômage au Manitoba s'élevait à 5,4 % en 2010, un chiffre inférieur à la moyenne nationale de 8 % et qui plaçait le Manitoba, pour la deuxième année consécutive, au deuxième rang des provinces ayant le taux de chômage le plus bas. Le taux de chômage des jeunes au Manitoba s'élevait à 11,1 % et occupait également la deuxième place parmi les taux les plus bas au Canada.

L'économie du Manitoba continue de croître de façon soutenue et se caractérise notamment par :

- des taux de chômage plus bas que ceux des autres provinces au cours de la dernière année;
- une main-d'œuvre et un secteur de l'emploi vigoureux tout au long des 12 derniers mois, en majeure partie grâce à la croissance de l'emploi dans le secteur privé;
- une hausse de 5,5 % des ventes de détail en 2010, qui plaçait le Manitoba au troisième rang des provinces ayant connu la plus forte augmentation;
- une augmentation de 41,1 % des mises en chantier en 2010, un chiffre supérieur à la moyenne nationale;
- la croissance des investissements privés en immobilisations la plus régulière de toutes les provinces au cours des 20 dernières années;
- une augmentation du total des investissements privés en immobilisations supérieure à l'augmentation nationale en 2010;
- le deuxième rang parmi les provinces en ce qui concerne la plus forte croissance des investissements privés en immobilisations au cours des cinq dernières années;
- une augmentation estimée de 29 % des investissements en immobilisations dans le secteur manufacturier en 2011.

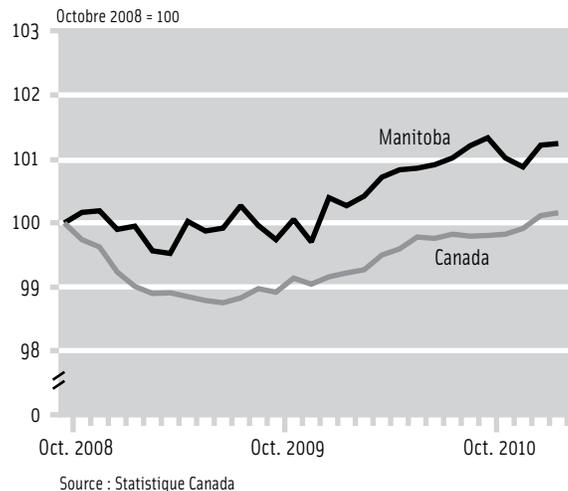
Depuis 1999, nous avons réduit le fardeau fiscal des familles et des entreprises du Manitoba, tout en maintenant les services de première ligne.

Monsieur le Président, pour la douzième année de suite, nous n'allons pas augmenter l'imposition fiscale des grandes entreprises et des particuliers. Au contraire, nous la réduirons de près de 65 millions de dollars cette année.

Le Manitoba dispose de la plus grande zone franche d'impôts provinciale pour les petites entreprises au Canada.

En effet, les réductions de l'impôt sur le revenu permettront de rayer 5 600 Manitobains et Manitobaines

Indice de l'emploi – Canada et Manitoba



du rôle d'imposition en 2011 et environ 22 000 Manitobains et Manitobaines d'ici 2014.

Le montant personnel de base, le montant pour conjoint et le montant pour personne à charge admissible augmenteront de 1 000 \$ chacun sur les quatre prochaines années.

Il s'agit de la première année complète au cours de laquelle les petites entreprises ne paieront pas d'impôt sur le revenu, puisque nous avons été la première province au Canada à éliminer l'impôt sur le revenu des petites entreprises. À cette mesure s'ajoute la suppression de l'impôt général sur le capital des corporations. Ces deux éléments contribuent à créer un climat favorable aux affaires et un marché de l'emploi vigoureux.

L'accès aux capitaux demeure un sujet de préoccupation constant pour les entreprises locales. Afin d'appuyer les établissements financiers de plus petite taille qui sont mieux placés pour répondre aux besoins locaux, nous mettons en place une nouvelle exonération de l'impôt sur le capital pour les petites banques dont le capital versé ne dépasse pas quatre milliards de dollars.

Les crédits d'impôt aident les familles manitobaines à épargner et renforcent l'attractivité de notre province pour les entreprises qui cherchent à investir.

Prolongation de crédits d'impôt

Le Budget de 2011 prolonge plusieurs crédits d'impôt qui devaient se terminer avant la fin du prochain budget, dont les suivants :

- crédit d'impôt à l'investissement dans la fabrication;
- crédit d'impôt pour l'édition, dont le champ est également élargi afin d'inclure l'édition numérique et électronique;
- crédit d'impôt pour l'expansion des entreprises dans les collectivités;
- crédit d'impôt relatif à l'exploration minière;
- crédit d'impôt pour la lutte contre l'émission d'odeurs;
- crédits d'impôt pour l'enseignement coopératif et l'apprentissage.

Le montant maximum du crédit d'impôt foncier du Manitoba en matière d'éducation pour les personnes âgées sera porté à 1 100 \$ en trois ans. Cette année, le montant maximum passera de 800 \$ à 950 \$.

Nous continuons d'offrir le crédit d'impôt du Manitoba pour la condition physique aux jeunes de 24 ans et moins. Afin de favoriser les activités parascolaires enrichissantes pour les enfants, nous mettrons en place un nouveau crédit d'impôt pour les activités artistiques et culturelles, organisées et supervisées au Manitoba, en dehors du programme scolaire ordinaire.

Le crédit pourra atteindre 54 \$ par enfant, ce qui représente une économie additionnelle d'impôt sur le revenu de trois millions de dollars par an pour les familles.

Au total, les modifications apportées à l'exemption personnelle, au crédit d'impôt foncier et au nouveau crédit d'impôt pour les activités des enfants permettront de remettre 212 dollars dans la poche des familles de quatre personnes cette année, et de leur faire épargner 374 dollars par an d'ici 2014.

Nous prévoyons aussi la création d'un crédit d'impôt pour favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat dans le secteur sans but lucratif. Le crédit d'impôt de Quartiers vivants appuiera les partenariats conclus entre des entreprises et des associations caritatives communautaires pour créer des emplois à l'intention des personnes qui se heurtent à des obstacles pour entrer sur le marché du travail.

Nous créons également le crédit d'impôt pour l'impression d'œuvres des industries culturelles. Il s'agit d'un crédit d'impôt sur le revenu de 15 %, à l'intention des imprimeurs du Manitoba qui passent un contrat avec n'importe quel éditeur canadien pour imprimer des livres écrits par des auteurs canadiens.

Les Services économiques TD ont indiqué récemment que les ménages du Manitoba sont les ménages canadiens les moins vulnérables aux circonstances économiques défavorables telles que les corrections des prix du logement, la perte de revenus ou l'augmentation des taux d'intérêt.

En fait, selon la même source, le Manitoba est le seul endroit au Canada où le niveau de risque des ménages est inférieur à celui de 2006.

Les tarifs d'hydroélectricité au Manitoba continuent d'être parmi les plus bas en Amérique du Nord, ce qui permet aux familles et aux entreprises de la province de bénéficier de faibles coûts d'électricité.

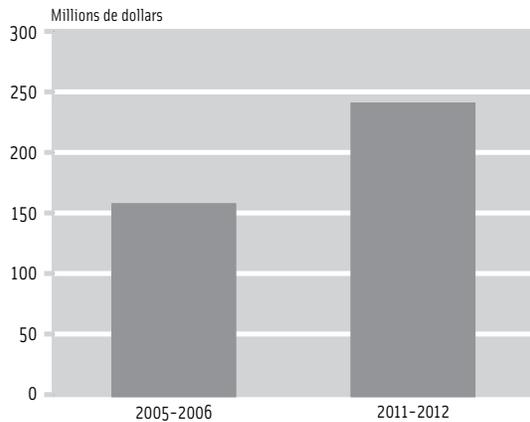
Développement de nos collectivités

Nous continuons à soutenir les liens entre le secteur public, le secteur privé, les organismes sans but lucratif et les collectivités afin de bâtir une province plus forte.

Cette année, notre gouvernement consacrera l'équivalent de 1 % de la taxe de vente provinciale à l'infrastructure municipale et au transport en commun. Monsieur le Président, nous croyons que cet investissement devrait croître chaque année à la mesure du succès de l'économie du Manitoba.

Par conséquent, notre gouvernement améliorera le Fonds de croissance du Manitoba en modifiant la formule de

Total des subventions pour les infrastructures municipales et le transport en commun



Source : Entreprenariat, Formation professionnelle et Commerce Manitoba

partage des recettes annuelles prévue par la loi pour qu'elle soit équivalente à 1 % de la taxe de vente provinciale.

Cela assurera un financement plus prévisible et une meilleure croissance future des revenus distribués en subventions aux municipalités. En même temps, nous améliorerons l'obligation redditionnelle et la transparence afin que les Manitobaines et Manitobains sachent que ces revenus sont investis dans l'infrastructure de la province.

Le programme Quartiers vivants, qui connaît beaucoup de succès, sera étendu à cinq nouveaux quartiers de Winnipeg pour appuyer les possibilités de développement communautaire.

Nous travaillons avec Brandon, la ville du blé au Canada et la deuxième ville en importance de la province, pour créer des possibilités dans le cadre de différents projets, comme celui du Strand Theatre.

Comme je l'ai déjà mentionné, les investissements dans les soins de santé, l'éducation, l'infrastructure et le logement abordable ont été constants et considérables. Ces partenariats améliorent les conditions de vie de la population.

Cette année, nous allouons également des fonds à la Stratégie de régénération de Brandon, qui élabore une

vision à long terme pour le renouveau du centre-ville de cette collectivité.

Nous présenterons un nouveau programme d'immobilisations sur quatre ans pour les activités récréatives municipales, dont des projets à Brandon.

Le programme résidentiel de pompes de puisard et de clapets anti-refoulement lancé ce printemps a connu beaucoup de succès. Pour répondre à la demande à Winnipeg, nous augmentons notre engagement financier de plus de 66 %.

Afin d'appuyer les efforts de protection contre les inondations, les municipalités n'auront plus à payer la taxe de vente sur les matériaux de prévention des inondations.

Monsieur le Président, bien que certains ne soient pas d'accord avec l'augmentation du salaire minimum, les familles du Manitoba peuvent être certaines que nous lutterons pour un salaire minimum décent. Le salaire minimum sera augmenté cette année.

Nous allouons des fonds pour un centre de représentation des travailleurs situé à Brandon qui aidera également les travailleurs des régions rurales et du nord du Manitoba à avoir accès aux services et aux prestations dont ils ont besoin.

Le Programme d'aide à l'exploration minière appuie les entreprises et les particuliers qui entreprennent des travaux d'exploration minière dans toute la province. Nous investissons une somme additionnelle de 500 000 dollars cette année pour soutenir de nombreux types de recherche, y compris la prospection de métaux des terres rares.

Nous continuons à appuyer le développement économique de nos communautés métisses. Cette année, nous fournirons du financement additionnel au fonds de développement économique pour les Métis, qui sera utilisé pour investir dans des entreprises dont les propriétaires sont métis.

Nous mettons également l'accent sur le besoin de formation des travailleurs manitobains plus âgés qui ont été touchés par le ralentissement économique. Cette

année, nous augmentons le financement consacré à la formation des travailleurs sans emploi âgés de 55 à 64 ans.

Le Manitoba a obtenu d'excellents résultats pour ce qui est de la réduction des blessures en milieu de travail. Monsieur le Président, les travailleurs sont plus en sécurité : le taux d'accidents avec perte de temps a baissé de plus de 40 % depuis l'an 2000, soit une réduction de plus de 10 000 du nombre de travailleurs ayant subi une blessure en milieu de travail assez grave pour devoir s'absenter du travail.

Nous avons presque doublé le nombre d'agents de sécurité et d'hygiène du travail depuis 1999. Des dispositions réglementaires mises à jour sur la sécurité et la santé dans l'industrie minière seront adoptées cette année, ce qui complétera notre mise à jour du cadre législatif régissant ce domaine.

Les nouveaux arrivants au Manitoba s'adaptent bien, trouvent des emplois et font de la province leur foyer permanent.

Le Manitoba a accueilli un nombre record de 15 805 immigrants de janvier 2010 à janvier 2011. Nous allons continuer à travailler avec les chefs de file des entreprises et des communautés pour demander l'élimination du plafond de recrutement du programme Candidats du Manitoba. Ce programme a connu un immense succès pour recruter et retenir les nouveaux arrivants qui aident notre économie à prospérer.

La prochaine étape du développement de notre stratégie novatrice d'établissement des immigrants sera de mettre en œuvre une solution manitobaine de gestion coordonnée des cas visant les réfugiés, afin de déterminer quels sont leurs besoins et de les aider alors qu'ils débutent leur vie dans notre province.

Conclusion

Le Plan économique quinquennal du Manitoba continue d'engendrer une croissance soutenue et des résultats positifs grâce à une gestion financière saine. Notre

économie est l'une des plus vigoureuses du Canada, nos collectivités prospèrent et les Manitobaines et Manitobains voient l'avenir avec optimisme.

Changer de direction maintenant ne ferait que mettre en péril ce que nous avons bâti ensemble. La population du Manitoba nous a dit ce qu'elle veut, et nous l'avons écoutée.

Ce budget ouvrira des perspectives prometteuses, créera des emplois et alimentera une croissance soutenue. Nous ouvrons la voie à un avenir meilleur en investissant dans :

- les familles;
- l'éducation;
- l'innovation;
- le développement économique;
- l'abordabilité;
- l'énergie et l'eau propres;
- la sécurité accrue des collectivités.

Monsieur le Président, grâce à ce budget, le Manitoba demeure sur la bonne voie, tout en continuant de progresser.